

lence. Ce serait peut-être présomption de ma part que d'ajouter un mot à ce que mon honorable ami le chef de l'opposition a dit en termes si bien appropriés du titulaire actuel de cette haute charge; cependant, de crainte que certains esprits outrés ne pensent que mon honorable ami n'a parlé qu'en sa qualité officielle et non de l'abondance du cœur, je me permettrai d'ajouter que ses paroles ne sont que l'expression du sentiment qui prévaut en ce pays. Quelles que soient les autres raisons qui motivent l'existence et le maintien de la charge de Gouverneur général, il en est deux, croyons-nous, qui les éclipsent toutes. La première, c'est qu'il est bon de se réserver une autorité à laquelle on puisse recourir au besoin, une autorité dont l'existence suffit pour qu'il ne soit pas besoin d'y recourir. On sait que l'on s'en est déjà prévalu et que le fait pourrait, le cas échéant, se répéter. La seconde, c'est que le titulaire de la charge peut contribuer dans une large mesure à rendre aussi puissant que l'acier et aussi léger que l'air le lien qui nous rattache à la mère patrie. Et je ne crains pas d'affirmer que lorsque Son Excellence quittera notre pays, on conviendra de toutes parts qu'aucun de ses prédécesseurs ne s'est montré plus que lui administrateur laborieux, sincère et heureux.

Le deuxième paragraphe du discours du trône se rapporte au souverain dont nous pleurons la mort. Il serait présomptueux et superflu de ma part de vouloir ajouter quoi que ce fût à l'éloge magnifique que le premier ministre faisait ici même, il y a quelques jours, de notre feu roi. Cet éloge me semblerait bien plus sincère s'il n'était arrivé à mon très honorable ami de dépouiller notre souverain regretté de l'une de ses prérogatives, c'est-à-dire du contrôle de ses flottes en chaque partie de ses possessions.

Le troisième paragraphe du discours du trône porte sur le commerce, et je le trouve vraiment singulier. Le Gouvernement invite le peuple canadien à se réjouir d'un phénomène étrange, de ce que le volume de nos exportations et de nos importations est plus considérable que jamais. Il peut paraître mesquin de trouver à redire à ce qu'une telle constatation soit consignée au discours du trône, mais je considère comme très grave que le Gouvernement invite les gens à se féliciter du fait banal que le volume de nos importations et de nos exportations s'est accru.

Si le premier ministre était de bonne foi, ce me serait un extrême plaisir de lui signaler un moyen de grossir encore le volume de nos importations. Qu'il abolisse les droits sur le charbon, qu'il supprime les primes et les droits sur le fer

il s'ensuivra inévitablement un accroissement formidable de nos importations.

Sir WILFRID LAURIER: Très bien! très bien!

M. NORTHROP: Ce serait, il est vrai, décréter la ruine des charbonnages de la Nouvelle-Ecosse et la clôture de l'exploitation des mines de fer de cette province; il est vrai que nombre de néo-écossais, heureux et contents à cette heure, seraient privés de leurs moyens d'existence et probablement obligés d'émigrer à l'étranger; mais il est bien certain que l'on constaterait une augmentation de nos importations — et c'est de cela que le Gouvernement veut qu'on le félicite. Qu'il me soit permis, à ce propos, de mettre sous les yeux une leçon de choses.

En 1896, l'industrie canadienne des lainages était en un état relativement florissant. Vint le Gouvernement actuel, qui abaissa les droits sur les laines; quelles furent les conséquences de son intervention? De \$9,000,000 qu'elles étaient en 1896, nos importations de laines et tissus de laines s'élevaient, l'an dernier, à près de \$22,000,000. Au bout de quatorze années de prospérité, nos exportations de lainages sont tombées de \$900,000 à \$600,000. Il est vrai qu'à Sherbrooke, à Carleton-Place, à Montréal, à Almonte et en beaucoup d'autres endroits, on a dû fermer les portes de nombre de filatures; il est vrai que là où l'on a pu maintenir les filatures en exploitation, il a fallu abrégé les heures de travail et réduire les salaires, mais les importations de lainages se sont élevées de \$9,000,000 à \$22,000,000. Je félicite donc le premier ministre puisqu'il n'aspire qu'à accroître le volume des importations.

Mais le volume des exportations s'accroît également, et ceci me donne l'occasion de suggérer un moyen bien simple de l'accroître encore davantage. L'an dernier, on a vu le ministre des Finances — dont je déplore l'absence forcée — s'employer pendant toute une nuit à faire voter un projet de loi tendant à autoriser une compagnie à établir un barrage en travers du Saint-Laurent. Que le Gouvernement se constitue de nouveau le champion de ce projet, que l'on barre le fleuve; il est vrai que l'on entravera la navigation, que l'aspect pittoresque du Saint-Laurent se trouvera gâté, et que le public y perdra de bien des manières; mais l'exportation de l'énergie électrique ajoutera encore au volume de nos exportations, dont le Gouvernement s'enorgueillit tant. Il n'est peut-être pas d'exemple plus frappant que celui que fournit le Pérou, petit pays dont la population vivait dans le bonheur et la prospérité à l'époque où elle n'exportait rien du tout. Après la venue des Espagnols, les exportations ne tardèrent pas à prendre des proportions considérables. Les gens, il est vrai, virent